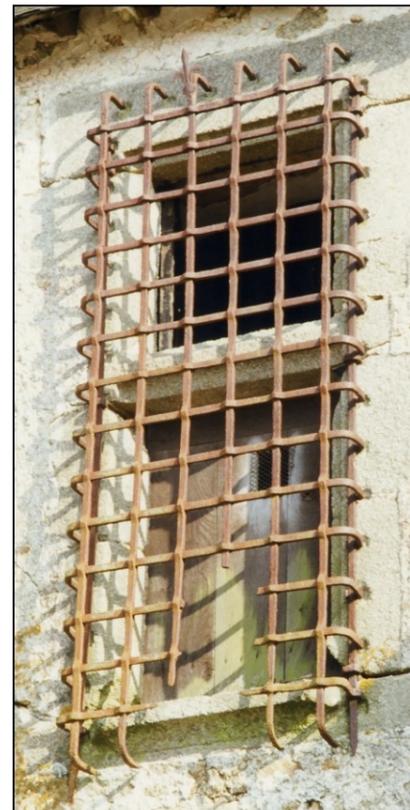


CONTEST (Mayenne)

Le Grand-Poillé (logis seigneurial)

Demi-croisées

Fin du XV^e siècle



Ce logis seigneurial, daté de la fin du XV^e siècle, s'adosse à un auditoire de justice construit une centaine d'années auparavant. Il possède encore dans deux de ses demi-croisées des éléments significatifs de ses clôtures d'origine. Une première conserve une bonne partie de ses châssis (A) et une seconde le seul châssis (B) de son compartiment du haut. Au-delà, une petite fenêtre sans division est toujours munie de son volet d'origine (C). Malgré leur dégradation, l'ensemble de ces éléments permet de restituer avec fiabilité une demi-croisée et d'étudier de rares témoins de cette époque.

1 / La demi-croisée A

La menuiserie

Cette demi-croisée, située au rez-de-chaussée d'un petit bâtiment adossé à la façade postérieure, est protégée par une grille et obturée par deux vantaux vitrés fermés par des volets (fig. 1.3 et 1.4).

Les vantaux vitrés

Le vantail du haut est formé d'un simple cadre assemblé à tenons et mortaises non traversées. Ses chants intérieurs sont parcourus par des feuillures aux deux faces pour accueillir, d'une part, une vitrerie mise en plomb, et d'autre part, un volet intérieur, aujourd'hui disparu (fig. 2.5).

Le vantail du bas reprend le même principe. Toutefois, pour lui assurer une rigidité suffisante, il est renforcé par un soubassement à panneaux. Bien qu'elle soit fortement dégradée, il est possible d'avoir une idée de l'état initial de cette structure. Elle était composée de trois panneaux embrevés dans une traverse et deux montants intermédiaires (plan n°1). Le panneau central ne s'ouvrait pas, comme c'était parfois le cas dans ce type de conception. Le bâti ne semble pas avoir été mouluré. Les arasements de la traverse intermédiaire, qui doivent relier deux feuillures (vitrerie et volet) à une rainure (soubassement à panneaux), sont à l'équerre, alors que des arasements biais auraient été plus logiques (plan n°5). La traverse basse adopte le même principe, bien qu'il ne soit plus aucunement justifié. Les demi-croisées de l'hôtel de Lantivy à Château-Gontier (étude n°53003), réalisées un siècle plus tard, usent exactement du même procédé. La forme de l'arasement, qui relève essentiellement de considérations esthétiques, ne permet donc pas de dater précisément ce mode d'assemblage, même s'il précède sans aucun doute l'adoption des arasements biais, plus rationnels.

Les volets

Seul le volet du bas est conservé. Il est constitué d'ais minces en chêne débités sur quartier pour lui assurer un retrait sans déformation préjudiciable. Ces ais sont assemblés par une feuillure et une contre feuillure renforcées par des goujons horizontaux (plan n°2). Deux barres posées en applique et fixées par des chevilles coincées depuis l'extérieur viennent également le rigidifier, son épaisseur n'étant que de 17 mm pour l'affleurer au nu intérieur du vantail vitré.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés, en contact direct avec la pierre, est assurée par un système composé d'un gond et d'une paumelle. Celle des volets l'est par une charnière formant penture. Les deux systèmes sont indépendants pour pouvoir être réglés séparément (fig. 1.1). En effet, les pierres dures de l'embrasure ont contraint le menuisier ou le serrurier à ficher les gonds dans les joints, lesquels ont déterminé leur emplacement (fig. 2.2 à 2.4). C'est donc la position du gond qui a dicté celle de la paumelle. Ensuite, les charnières formant pentures ont été placées et les barres positionnées. La penture à charnière qui regroupe les deux systèmes et permet de mouvoir le vantail et le volet n'était donc pas applicable ici. Son usage requiert en effet une pierre tendre, facile à entailler, pour poser des gonds dont les emplacements sont déterminés par le ferrage des châssis¹.

¹ Au logis de Vendanger au Guédeniau (étude n°49002), le système est composé d'une platine qui regroupe l'articulation du vantail vitré et celle du volet. Il est utilisé aussi bien sur un volet à bâti et panneaux qui fixe les pentures obligatoirement au droit de ses traverses que sur des volets à lames maintenues par des barres, comme ici. Les pentures sont alors placées sous chacune des barres. La position du gond est donc déterminée par l'ensemble articulé et

Les organes de fermeture

La fermeture des vantaux vitrés est assurée par des targettes dont le pêne coulisse entre deux conduits fichés dans le bois (fig. 2.7). Seule celle du vantail supérieur est conservée. Son bouton est constitué d'un simple élément quadrangulaire et rivé à l'équerre. La gâche du haut est ménagée dans la pierre (fig. 2.7), tandis que celle du bas est en métal et fichée dans un joint (fig. 2.6).

Pour ce qui concerne les volets, seul un mentonnet est conservé sur le vantail du haut (fig. 2.7). Une trace équivalente sur celui du bas indique que les volets étaient fermés par des loquets. Leur dessin était sans aucun doute identique à celui du châssis B décrit plus loin.

Les organes de consolidation

Il est à noter que les assemblages ne sont pas consolidés par des bandes de fer, pourtant d'un usage courant pour cette période.

La vitrerie

La vitrerie disposée dans les deux vantaux de la demi-croisée était constituée de panneaux de vitres dont seules des traces de clous et de vergettes attestent leur emploi.

2 / La demi-croisée B

Cette demi-croisée est située en façade postérieure et éclaire le premier étage du logis. Seul le châssis du haut est conservé. En bon état, il confirme les dispositions étudiées sur la précédente. On y observe plus facilement l'assemblage des ais par des goujons et les chevilles coincées (fig. 3.5 et 3.6). Le vantail et le volet sont toutefois fermés ici par des loquets dont la clenche est forgée pour former un renflement permettant leur préhension (fig. 3.7). Bien que le volet du bas ne soit pas d'origine, il conserve un pêne qui semble correspondre au remploi d'une serrurerie de la même époque (fig. 3.8).

3 / Le volet C

Il s'agit d'un volet indépendant ferré sur des pentures et fermé par un loquet. D'une hauteur de 880 mm pour une largeur de 630 mm et une épaisseur de 32 mm, il est fabriqué de la même façon que les autres volets plus minces. On retrouve notamment des barres chevillées et coincées ainsi que des goujons horizontaux de renfort (fig. 4.2).

4 / Datation

L'édifice est daté de la fin du XVe siècle. L'emploi de vantaux vitrés à soubassement à panneaux embrevés, d'une serrurerie sans platine et de volets à ais minces qui évolueront dès le début du XVIe siècle vers des bâtis assemblés tend à confirmer cette datation.

Situation



Typologie

Type 4.MM.P.



Documents annexés

- Planche n°1 : Demi-croisée A
- Planche n°2 : Demi-croisée A
- Planche n°3 : Demi-croisée B
- Planche n°4 : Volet C
- Plan n°1 : Demi-croisée A / élévation intérieure
- Plan n°2 : Demi-croisée A / sections horizontales et verticales
- Plan n°3 : Demi-croisées A et B / serrurerie
- Plan n°4 : Demi-croisée B / vantail supérieur (élévation intérieure)
- Plan n°5 : Demi-croisée A / restitution

Restitution de la clôture

Bien que la demi-croisée A soit très mutilée et amputée d'une partie de ses éléments, il a été possible de restituer son état initial d'après l'ensemble des vestiges. La seule incertitude concerne les petits panneaux du soubassement du vantail vitré du bas. N'ayant laissé aucune trace, on ne peut en définir précisément le dessin. Au regard de la simplicité de l'ouvrage, il s'agissait probablement de panneaux à glace (donc sans décor) légèrement bombés pour les ajuster dans les rainures (panneaux simplement mis au molet). A l'instar des autres études, les panneaux de vitres à losanges proposés ici n'ont qu'une valeur indicative. Ils n'introduisent aucune référence datable et permettent de comprendre le fonctionnement de la clôture de fenêtre.

ne peut varier que de quelques millimètres au plus. Il est ainsi nécessaire de poser les ferrures sur le châssis pour déterminer l'emplacement des gonds et les sceller dans les ébrasements après avoir entaillé la pierre. De fait, on trouve ces ferrures dans des édifices qui ont tous en commun d'être réalisés en pierre tendre permettant une implantation variable des gonds.